

Une vraie formation forestière grâce aux FO.GE.FOR. *Bilan et perspective en région Provence-Alpes-Côte d'azur*

par Jean DOUHERET *

*Pour nourrir un homme qui a faim, tu peux lui donner du poisson : il sera rassasié pour une journée.
Tu peux aussi lui apprendre à pêcher : il n'aura plus jamais faim.*

Adage chinois

Un immense besoin de formation

L'économie forestière, et c'est encore plus vrai dans nos régions et notamment en Provence, a quelque chose de paradoxal : elle fait vivre plus de 2500 personnes en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais les propriétaires des deux tiers des ressources, ceux qui prennent la décision d'alimenter ou non le marché, qui gèrent les terrains, n'ont dans leur immense majorité jamais reçu aucune formation sur la manière de procéder.

Or la gestion forestière est un problème complexe, intégrant des notions techniques, juridiques, économiques, fiscales, et où chaque décision a des répercussions à très long terme. L'Etat, depuis longtemps, a confié la tâche de gestion de ses forêts à des ingénieurs hautement qualifiés.

La création des Centres régionaux de

* Ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts - Directeur du Centre régional de la propriété forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
7, Impasse Ricard-Digne
13004 Marseille

la propriété forestière (C.R.P.F.), mis en place à partir de 1967, a répondu en partie au besoin d'aider les propriétaires de forêts à résoudre le problème de leur formation et de leur information.

A cet égard, une solution originale a vu le jour en 1984-85, à l'initiative de la Fédération nationale des syndicats

de propriétaires forestiers sylviculteurs et de l'Association nationale des C.R.P.F., avec l'aide de l'Association nationale pour le développement agricole (A.N.D.A.) : les FO.GE.FOR.

Ce système de formation a tout de suite connu un grand succès, qui ne s'est pas démenti depuis.



Photo 1 : La vraie salle de classe : la forêt.

Photo C.R.P.F.

Des associations autonomes, mettant en œuvre une pédagogie cohérente

Quoique le sigle commence à être connu, il n'est sans doute pas inutile de rappeler ce qu'est un FO.GE.FOR.

Tout d'abord, la signification du sigle, **FOR**mation à la **GE**stion **FOR**estière, indique clairement l'objectif : il s'agit d'une véritable formation, destinée aux propriétaires de forêts, pour les initier à la gestion.

Chaque FO.GE.FOR. est en fait une association de la loi de 1901, qui regroupe en région Provence-Alpes-Côte d'azur, dans chaque département, trois membres fondateurs : le C.R.P.F., le Syndicat départemental des propriétaires forestiers et la Chambre d'agriculture, et les membres actifs que sont les "élèves" de chaque cycle. Ces derniers constituent un bureau, qui gère l'association.

Chaque FO.GE.FOR. peut donc élaborer son propre programme de formation, adapté aux besoins locaux : toutefois, il doit recevoir le label d'une Cellule nationale, constituée entre les trois organismes nationaux initiateurs de l'opération et cités plus haut, pour avoir droit au financement de l'A.N.D.A.

La pédagogie mise en œuvre fait appel à des animateurs (un par FO.GE.FOR.) formés spécialement. Elle est axée sur l'utilisation de méthodes actives faisant une large place aux exercices de terrain. En principe, une journée de formation se déroule toujours en partie sur le terrain, en partie en salle.

Le public concerné est un public adulte, en général extrêmement motivé, exigeant, et il apprécie la méthode.

Les intervenants sont tous des spécialistes, la plupart exerçant localement et appartenant aux services forestiers des D.D.A.F. (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt), à l'O.N.F. (l'Office national des forêts), au C.R.P.F. Si nécessaire, on fait appel à des spécialistes nationaux (fiscalité, truffe...).

Les programmes prévoient toujours une formation de base portant sur la connaissance du milieu forestier, la sylviculture, le plan simple de gestion, les problèmes juridiques et fiscaux, et des journées plus spécialisées adaptées aux besoins locaux : D.F.C.I. (Défense de la forêt contre l'incendie), truffe, chasse, etc...

Un cycle de base se déroule en général sur huit journées à dates fixées, à programme fixé. Une évaluation et un compte-rendu sont adressés à la Cellule nationale en fin de cycle.

Des cycles de perfectionnement de quatre journées sont organisés pour ceux qui veulent approfondir certains points : pédologie, chasse, etc..

Enfin, certains stagiaires qui ont déjà reçu une formation assez complète grâce au FO.GE.FOR. peuvent se grouper pour étudier ensemble un problème précis, concret, avec un objectif simple à atteindre ; ils seront alors en mesure d'apporter aux autres un résultat utilisable : c'est le principe des groupes de référence.



Photo 2 : Travail en salle par petits groupes.

Photo C.R.P.F.

Près de 300 sylviculteurs formés depuis 1987

Si le lancement du 1er FO.GE.FOR. en Provence, en 1987, a suscité quelque scepticisme, le résultat a finalement dépassé les espérances. Ce sont en effet près de 300 propriétaires forestiers qui ont, depuis, profité de cette formation (en y incluant les cycles en cours). Ont été organisés : 13 cycles de base (3 sont en cours), 4 cycles de perfectionnement (1 en cours), 1 groupe de référence (en cours), se répartissant ainsi par département (cf. tableau ci-contre).

	1987	1988	1989	1990	1991
Cycles de base					
Alpes Maritimes		1		1	1
Bouches du Rhône	1	1	1	1	1
Var		1	1	1	1
Vaucluse				1	
Cycle de perfectionnement (B-d-R + Var)			1	1	1
Groupe de référence					1

Le nombre moyen de participants inscrits à un cycle de base varie en général entre 15 et 25. Les cycles de perfectionnement et le groupe de référence regroupent un nombre plus réduit de stagiaires.

On peut signaler que pour la France entière, 133 cycles avaient déjà fonctionné en 1990 (75 cycles de base, 32 cycles de perfectionnement et 26 cycles d'approfondissement), aboutissant à former plus de 4 000 personnes.

On peut également dresser un profil sociologique sommaire des stagiaires, établi sur les 227 stagiaires ayant terminé leur formation avant le démarrage du cycle 91-92 (cf. tableau ci-contre).

	20 à 40 ans	40 à 60 ans	plus de 60 ans		
Age	33 %	44 %	23 %		
	Femmes		Hommes		
Sexe	23 %		77 %		
	Agriculteurs	Autres - Actifs		Retraités	
Profession	25 %	42 %		33 %	
	< 4 ha (ou non propriétaires)	4 à 10 ha	10 à 25 ha	25 à 100 ha	> 100 ha
Taille de la propriété	14,5 %	14,5 %	14 %	29 %	28 %



Photo 3 : La séance sur la trufficulture, avec démonstration de cavage est toujours très suivie. Photo C.R.P.F.

Des retombées encourageantes pour l'avenir de la forêt

Pour compléter ce bilan "physique", il est utile de dresser un bilan "moral", récapitulant les bénéfices divers apportés par la mise en oeuvre des FO.GE.FOR.

Il importe tout d'abord de signaler le **taux de satisfaction très élevé** qui ressort des évaluations de fin de stage, certains vont même jusqu'à parler d'enthousiasme. Ce taux de satisfaction se traduit presque toujours par une demande de prolongement : d'où l'intérêt des cycles de perfectionnement, d'approfondissement, et des groupes de référence, qui permettent en effet non seulement de prolonger la formation, mais aussi de poursuivre les contacts noués au cours du stage entre stagiaires.

Des réalisations concrètes suivent en général la fin du stage, par exemple :

-1 voyage d'études a été organisé par le FO.GE.FOR. du Var dans le Sud-Ouest, d'autres sont en projet.

-Un annuaire du même FO.GE.FOR. a été créé ; un bon nombre de stagiaires y ont fait état de leur propre expérience, de leurs compétences, et signalent échecs ou réussites.

-De nombreux stagiaires ont fait, après le stage, le P.S.G. (Plan simple de gestion) de leur propriété, et y ont entamé une sylviculture et une gestion dynamique. Certains envisagent de boisser des friches agricoles.

-En fait, c'est l'image même de la forêt qui a été modifiée dans l'esprit de cha-

cun. L'animatrice du FO.GE.FOR. des Alpes-Maritimes écrit par exemple dans son rapport d'évaluation :

"La motivation commune était au départ celle de mieux connaître la forêt dans notre département. L'image qu'en avaient les stagiaires était celle d'une forêt qui brûle chaque été, une forêt qui n'a pas de valeur (pas de production de bois). Leur enchantement a été de découvrir au fil des huit séances une nouvelle image de la forêt, leur regard a évolué, leur façon de penser aussi ! Ils ont découvert la sylviculture".

-L'un des points les plus intéressants paraît être la création de *contacts* entre propriétaires d'horizons et de préoccupations variés, mais qui constatent que

leurs problèmes sont très voisins : l'important est finalement de rompre l'isolement dans lequel ils se sentaient enfermés, parfois sans s'en rendre compte.

-En fin de compte, on assiste actuellement à la création d'un véritable réseau de propriétaires formés, dont beaucoup se connaissent entre eux, adhèrent aux syndicats, reçoivent le journal "Flash-Forêt de Provence et Corse", connaissent les organismes utiles et les filières d'information, et parlent un langage commun. Il est clair qu'en ce qui concerne les cadres de la forêt privée, administrateurs du C.R.P.F. ou des syndicats, la relève est maintenant prête, qu'elle sera de bonne qualité et saura de quoi elle parle !



Photo 4 : A l'issue du cycle, certains stagiaires envisagent de boiser leurs friches agricoles.
Photo C.R.P.F.

Mais le futur n'est pas assuré

Chose étonnante, à ce taux de satisfaction élevé chez les anciens stagiaires ne correspond pas une demande importante de la part de candidats nouveaux : faute sans doute d'une notoriété suffisante, les FO.GE.FOR. ont souvent du mal, en début de cycle, à faire le plein d'élèves. Des envois de plusieurs milliers de prospectus pour vanter les mérites de cette formation n'apportent en général que quelques inscriptions.

Des efforts importants de prospection doivent donc être réalisés chaque année pour alimenter les cycles de base. En revanche, il est facile de trouver des candidats pour les cycles de perfectionnement.

Le financement n'est pas non plus toujours assuré : l'A.N.D.A., qui apporte un financement en argent, a connu quelques fluctuations budgétaires. Actuellement, les décisions

sont prises année par année, au risque de voir s'arrêter des opérations bien entamées, si les financements sont réduits. Il serait de beaucoup préférable de travailler sur des programmes, par exemple de 3 ans, qui permettraient de prévoir des ensembles successifs de cycles de base et de perfectionnement. La dépense la plus importante est toutefois supportée par le C.R.P.F., et représente près d'un emploi annuel (en équivalent plein-temps) : là aussi, le financement est soumis à l'annualité budgétaire, et les crédits sévèrement toisés par les ministères de tutelle (finances et agriculture). Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a également tenu à apporter sa contribution, en 1990 et 1991 : qu'il en soit remercié ici.

Malgré ces difficultés, il faut bien admettre que le vivier des propriétaires

forestiers "à former" est loin d'être épuisé. Les FO.GE.FOR. sont des écoles sans murs : pas d'investissement onéreux car la salle de classe est la forêt ; itinérantes et adaptées aux besoins locaux : chaque forêt est différente ; autonomes : chaque association fixe son programme. Autonomie et liberté y sont compensées par un encadrement pédagogique rigoureux, des intervenants spécialisés et compétents. Le Centre régional de la propriété forestière, dont la mission est de former et informer les propriétaires forestiers, estime que l'équilibre ainsi réalisé est satisfaisant, et que la formule des FO.GE.FOR. mérite largement d'être poursuivie et amplifiée. Il compte bien y consacrer les moyens nécessaires au cours des années qui viennent.

J.D.

LE PROGRAMME D'UN CYCLE DE BASE : CELUI DU VAUCLUSE

CYCLE 1991 - 92

DATE	THEME
21 Octobre 1991	DÉCOUVERTE D'UNE FORET - PARTAGE D'UNE EXPÉRIENCE VÉCUE <ul style="list-style-type: none">. Accueil et présentation des participants. Généralités forestières. Botanique forestière. Visite guidée d'une propriété
18 Novembre 1991	SAVOIR DÉCRIRE ET JUGER L'ÉTAT DE VOTRE FORET <ul style="list-style-type: none">. Les peuplements forestiers. Les facteurs du milieu. Les lois de croissance. Problèmes sanitaires
16 Décembre 1991	COMMENT INTERVENIR DANS VOTRE FORET <ul style="list-style-type: none">. Sylviculture :<ul style="list-style-type: none">* Comment conduire les peuplements* Eclaircie des résineux* Les coupes de taillis. Les choix sylvicoles
20 Janvier 1992	POURQUOI ET COMMENT REBOISER <ul style="list-style-type: none">. Les plants forestiers. Les techniques de reboisement. Les coûts et notions sur les aides. Qualités du site et impact : pourquoi reboiser
17 Février 1992	LA TRUFFICULTURE <ul style="list-style-type: none">. Généralités - Entretien et création de truffières naturelles et artificielles - Rôle D.F.C.I. - Aspect économique, réglementation, fiscalité
16 Mars 1992	AGIR EN FORET : DANS QUEL CADRE, AVEC QUI <ul style="list-style-type: none">. La réglementation forestière - La fiscalité - Les aides. Les différentes formes de regroupements - Les différents partenaires. Législation du travail en forêt. La commercialisation des bois
6 Avril 1992	COMMENT ORGANISER LA GESTION DE VOTRE PROPRIÉTÉ <ul style="list-style-type: none">. Equipement de la forêt - Planification des interventions - Aspect économique et autofinancement - Objectif et moyens
11 Mai 1992	COMMENT DÉFENDRE VOTRE PATRIMOINE <ul style="list-style-type: none">. Santé des forêts - Surveillance - Lutte - Défense des Forêts contre l'Incendie

LE PROGRAMME D'UN CYCLE DE PERFECTIONNEMENT: VAR ET BOUCHES DU RHONE CYCLE 1990 - 91

DATE	THEME
30 NOVEMBRE 1990	PÉDOLOGIE EN RÉGION MÉDITERRANÉENNE
1er FEVRIER 1991	AMÉNAGEMENT EN FORET - LOISIR
22 MARS 1991	VISITE DE RÉALISATIONS DANS 3 FORETS PRIVÉES - PARTAGE D'EXPÉRIENCES
11 OCTOBRE 1991	AMÉNAGEMENT FORET - CHASSE

RAPPEL DE DEFINITIONS

CYCLE DE BASE

Formation de base composée de 8 à 10 journées réparties sur une année. Programme équilibré (technique + juridique + économique) communiqué à l'avance ainsi que les dates, lieux et noms des intervenants.

CYCLE DE PERFECTIONNEMENT

4 séances supplémentaires sur des sujets demandés par les stagiaires. On y creuse les sujets abordés lors du cycle de base, ou on examine quelques autres sujets à la demande des stagiaires.

GROUPE DE REFERENCE

Des anciens stagiaires de FO.GE.FOR., auxquels peuvent s'adjoindre aussi d'autres personnes choisies en raison de leur compétence, continuent à travailler en groupe sur un sujet précis, concret, avec un objectif simple à atteindre qui est d'apporter une réponse technique ou économique à un problème se posant localement et pouvant aussi intéresser d'autres régions.

L'ESPRIT FO.GE.FOR.

CONFRONTATION D'IDEES ET D'EXPERIENCES

Michel de BOISSESON, Président du FO.GE.FOR. du Var, exprime ainsi cet "esprit FO.GE.FOR." :

"Il se crée, comme dans une promotion d'école, au fur et à mesure des journées successives. Tout différencie les stagiaires (âges, sexe, dimension de la forêt, situation de famille, profession, moyens financiers, goûts) sauf la possession d'une forêt et un intérêt certain pour elle.

Rapidement on examine ensemble des expériences, des réussites, des échecs. On prend des idées : on en donne ; on en découvre ; on les compare ; on envisage de les mettre en oeuvre.

Ce faisant, on constate que l'on n'est pas seul, isolé, et que d'autres ont les mêmes soucis et la même volonté de faire vivre ou revivre leurs forêts."

Illustrons cet esprit FO.GE.FOR. par un exemple pris dans les Bouches-du-Rhône. Plusieurs stagiaires avaient souhaité visiter la réalisation de l'un d'entre eux. Il s'agissait d'une retenue collinaire réalisée avec des moyens économiques, voici 15 ans. Séduits par son intérêt esthétique et aussi par son efficacité, puisque la présence de cette réserve d'eau a permis aux pompiers de sauver la propriété et son environnement au cours de l'été 90, plusieurs stagiaires sont aujourd'hui en train de réaliser chez eux un projet analogue.

Extrait de Flash Forêt Provence et Corse
N° spécial "FO.GE.FOR. : écoles de la forêt"

Résumé

Les propriétaires particuliers, qui possèdent plus des deux tiers des forêts en Provence-Alpes-Côte d'Azur, doivent en assurer eux-mêmes la gestion. Depuis 1987, il existe pour eux dans cette région une formation spécialisée, organisée par le Centre régional de la propriété forestière grâce à un financement de l'Association nationale pour le développement agricole : les FO.GE.FOR. A ce jour, environ 300 propriétaires ont bénéficié de cette formation dans 13 cycles de base, 3 cycles de perfectionnement et 1 "groupe de référence" (en France, 133 cycles analogues ont déjà fonctionné en 1990). 150 journées de formation ont ainsi été dispensées.

On note un taux de satisfaction élevé, chez les participants, mais une certaine difficulté à recruter de nouveaux stagiaires. Quoiqu'il en soit, les FO.GE.FOR. ont été la source d'un nouveau dynamisme forestier dans la région.

Riassunto

I proprietari privati, che possiedono più dei due terzi delle foreste in Provenza-Alpi-Costa azzurra, devono assicurarne loro stessi la gestione. Fin dal 1987, esiste per loro in questa regione una formazione specializzata, organizzata dal Centro regionale della proprietà forestale grazie a un finanziamento dell'Associazione Nazionale per lo Sviluppo Agricolo; i FO.GE.FOR.

Oggi, circa 300 proprietari hanno approfittato di questa formazione in 13 cicli di base, 3 cicli di perfezionamento e 1 "gruppo di referenza" (in Francia, 133 cicli analoghi hanno già funzionato nel 1990).

Si nota un tasso di soddisfazione elevato, dai partecipanti, ma una certa difficoltà per reclutare nuovi tirocinanti. Qualunque sia, i FO.GE.FOR. sono stati la fonte di un nuovo dinamismo forestale nella regione.

Summary

More than two thirds of the woodlands in the Provence-Alpes-Côte d'Azur region is in the hands of private owners who thus have responsible for its management. Since 1987, specialized training has been on offer to them. Known as FO.GE.FOR., it is organized by the C.R.P.F. (the private owners' association) with finance from the Association nationale pour le développement agricole.

Up to the present, 300 owners have taken advantage of this programme. There have been 13 basic training courses, 3 advanced courses and 1 reference group, for a total of 150 days of training (in France as a whole, 133 similar courses have been held since 1990).

The participants have found the courses very satisfying but there has been some difficulty in enrolling new trainees. It is evident that FO.GE.FOR. has brought new impetus to forestry in the region.